



Rapport d'Activité du SMEIL et de la CLE Année 2016

Le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL), avec le statut d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), a été créé en septembre 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il a pris le relais de la COCOPAQ (devenue Quimperlé Communauté) pour la mise en œuvre du SAGE EIL. Ce syndicat a pour objet de permettre, à l'échelle du bassin versant Ellé-Isole-Laïta, la mise en œuvre du SAGE (celui-ci ayant été approuvé le 10 juillet 2009), qui vise notamment, une gestion équilibrée de la ressource en eau, la prévention des inondations ainsi que la préservation et la gestion des zones humides et des milieux aquatiques.

Rappel des missions du SMEIL :

- Il vise l'émergence d'une identité de bassin tout en respectant et en coordonnant les spécificités propres à chaque territoire le composant, et en veillant à ce qu'un principe de solidarité amont-aval soit assuré ;
- Il assure l'animation du SAGE EIL en lien permanent avec la Commission Locale de l'Eau (CLE) ;
- Il assure la coordination, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE ;
- Il assiste ses membres, selon les modalités définies par le Comité syndical, dans la mise en œuvre des préconisations du SAGE pour lesquelles ils ont été désignés maîtres d'ouvrage ;
- Il réalise les études et actions pour lesquelles il a été désigné maître d'ouvrage dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource et des milieux aquatiques, sur le territoire du bassin Ellé-Isole-Laïta et d'autres études, actions ou travaux décidés par le Comité syndical, en complément et en cohérence avec les actions menées par les maîtres d'ouvrage locaux ;
- Il est l'interlocuteur privilégié en cas de conflit d'usage de l'eau sur le bassin versant.

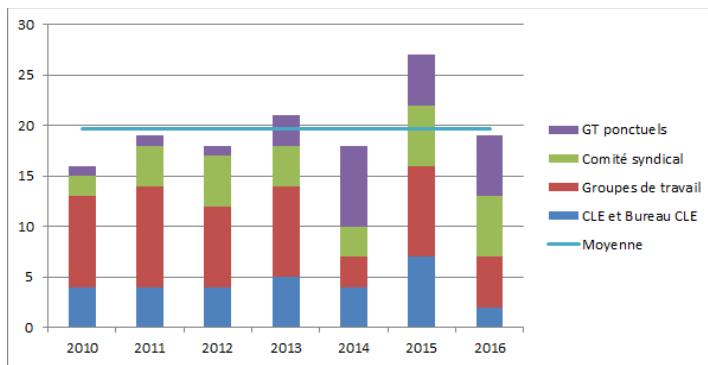
Le SMEIL porte l'animation du PAPI depuis 2014, l'animation du site Natura 2000 « rivière Ellé » depuis 2016 et l'animation du Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) depuis 2017. L'exécution de l'ensemble de ces objectifs devra se faire dans le strict respect du SAGE Ellé-Isole-Laïta et le Syndicat en rendra compte à la Commission Locale de l'Eau.

La présentation synthétique du SAGE et le rappel du contexte sont en annexe 2.

Les points clés à retenir pour 2016

- **19 réunions : 6 comités syndicaux, 2 CLE, et 6 groupes de travail, auxquels on peut ajouter 2 COFIL et 1 séminaire sur l'« Etude gouvernance » 2 comités techniques.**
- **7 points presse.**
- **4 bulletins et 10 points « Etiage »**
- **2 numéros de la lettre du SAGE.**
- **1 Newsletter technique sur les économies d'eau**
- **1 film sur le reméandrage de l'Ellé**
- **2 formations – journées d'échanges sur les alternatives aux pesticides (71 participants).**
- **16 campagnes de suivi (bactériologie et pesticides).**

- **Labellisation du PAPI.**
- **Réflexion avec l'ensemble des acteurs à l'échelle de 3 SAGE (Blavet / EIL / Scorff) sur la mise en place de la compétence GEMAPI.**
- **Validation des ensembles de zones humides prioritaires sur l'amont du bassin.**
- **Prise de compétence de l'animation du site Natura 2000 Rivière Ellé.**
- **Formalisation et dépôt de candidature d'un dossier PAEC.**
- **Lancement du travail d'actualisation de l'état des lieux – diagnostic du SAGE.**
- **2 avis rendus sur des dossiers.**



En 2016, on peut noter un nombre restreint de groupes de travail thématiques. Cependant, les GT ponctuels sont nombreux, avec 3 réunions liés à la gouvernance (2 COPIL et un séminaire) et une réunion de tous les GT pour l'actualisation de l'état des lieux du SAGE.

Le nombre de comités syndicaux est également important (6 avec quorum) et traduit la diversification des compétences et la consolidation de l'organisation de la structure.

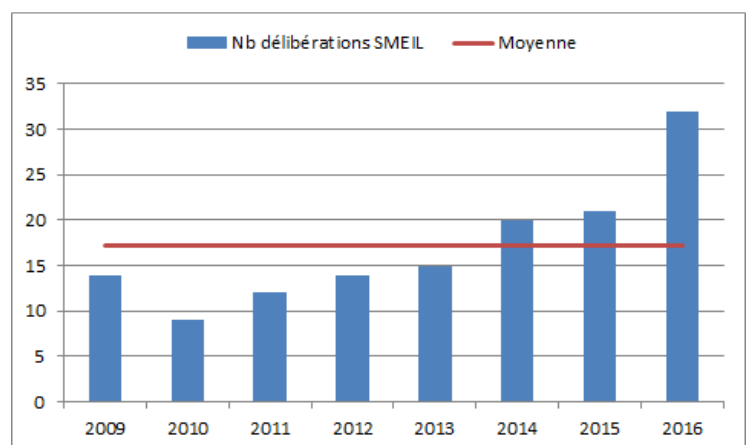
Ventilation des réunions par année

PARTIE A : LES ACTIONS PROPRES AU SMEIL

Organisation de 6 comités syndicaux (10/02, 01/03, 21/04, 28/06, 12/10, 21/12)

Le quorum a toujours été atteint.
Pour information, toutes les délibérations prises sont listées en annexe 3.

32 délibérations ont été prises par le comité syndical en 2016, ce qui représente 23% des délibérations totales depuis 2010 seulement pour cette année 2016.



Répartition des délibérations prises par année

Les principaux points discutés figurant à l'ordre du jour sont répertoriés ci-dessous :

Volet technique

1. Echanges et délibérations sur les actions en cours et à mener en 2016 ;
2. Lancement des actions dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI ;
3. Prise en charge de l'animation du site Natura 2000 Rivière Ellé ;
4. Engagement du SMEIL dans l'animation d'un PAEC ;
5. Echanges sur SOCLE bretonne et suivi de l'étude « gouvernance GEMAPI » ;
6. Adoption du rapport d'activité du SMEIL pour l'année 2015 ;

Volet budgétaire

7. Débat d'Orientation Budgétaire 2016 ;
8. Adoption du Compte administratif et du Compte de gestion pour 2015 ;
9. Adoption du Budget primitif 2016 ;

Volet RH

10. Stagiairisation de 3 agents (2 ingénieurs et 1 technicienne) ;
11. Recrutement d'une chargée de mission pour un an (Natura 2000 et Actualisation SAGE) ;
12. Mise à disposition du personnel de Quimperlé Communauté pour le SMEIL (0,5 ETP) ;
13. Instauration de la participation au financement de la protection sociale complémentaire ;
14. Modification de la prime annuelle ;
15. Mise en place d'un fonctionnement avec Astreintes au SMEIL ;
16. Agrément pour l'accueil de volontaires en service civique ;

Ventilation du temps de travail des agents du SMEIL

Ne sont comptabilisés ici que les agents techniques, soit en 2016, 3 ETP à temps complet puis 4 ETP depuis le 15 septembre (655 jours de travail soit 77j d'augmentation par rapport à 2015) :

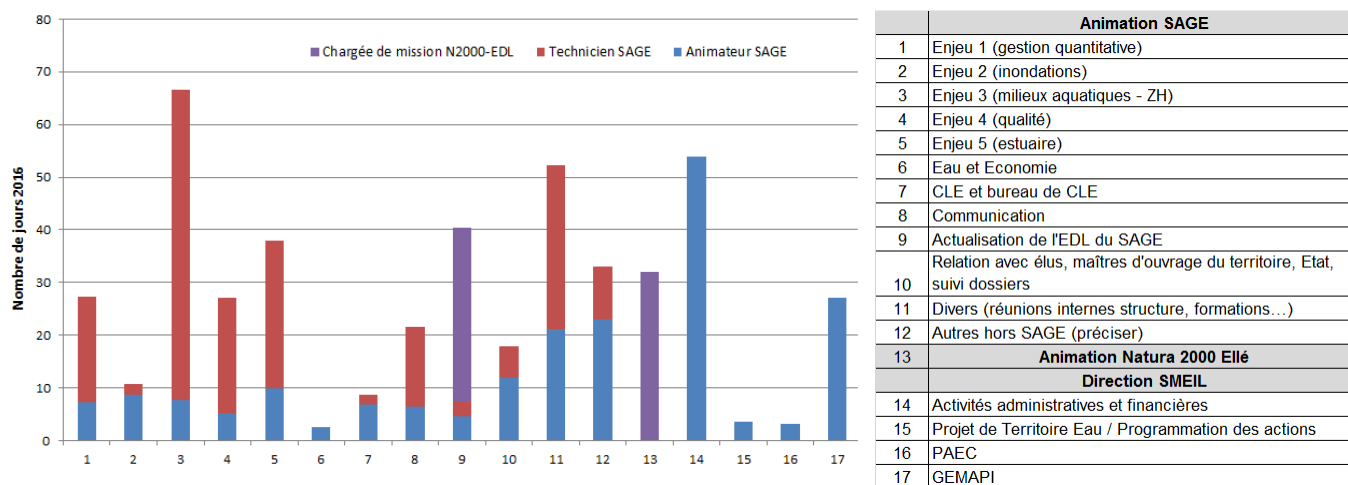
- le poste « Directeur du SMEIL et animateur du SAGE » ;
- le poste « Technicien mise en œuvre du SAGE » ;
- le poste « Chargé de mission Inondations » ;
- le poste de chargée de mission Natura 2000 et Actualisation du SAGE depuis le 15/09/17.

De loin la thématique « inondations » a été la plus énergivore en temps de travail : 31% du temps de travail global (1 ETP dédié sur cette thématique avec l'animation du PAPI).

Ensuite viennent les actions réalisées sur l'enjeu « Milieux Aquatiques et Zones Humides » (10%) puis les activités administratives et financières (8%). A noter une activité interne plus importante en 2016 (8% du temps de travail global), avec le déménagement ou encore la mise en réseau des données informatiques. Avec respectivement 6% du temps de travail global, l'actualisation de l'état des lieux du SAGE et l'enjeu « Estuaire » sont des activités importantes.

A noter que le travail relatif à la direction du SMEIL a représenté environ 13% du temps total : ce pourcentage est similaire aux autres années, mais le nombre de jours comptabilisés (88) est supérieur de 19 jours par rapport à 2015 : la diversification des compétences (Natura 2000 et PAEC notamment) et le travail consacré à la GEMAPI (27 jours) expliquent cette augmentation.

L'animation du SAGE (hors travail du chargé de mission PAPI) a représenté 51% du temps total, dont 22 jours sur le volet communication (3% du temps de travail) et seulement 9 jours pour l'animation de la CLE (1% du temps de travail).



NB : Ne sont pas représentés ici 189 jours du chargé de mission « Prévention des inondations » (1 ETP sur une année complète à imputer sur l'enjeu 2).

Ventilation du temps de travail des agents SMEIL – année 2016

Avis du SMEIL sur les projets du territoire Ellé-Isole-Laïta

- Renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation de la carrière d'andalousite exploitée par IMERYS à Glomel : réunion avec le pétitionnaire, les élus de la Région, SAGEs Blavet et EIL pour échanger sur les améliorations du dossier et points de vigilance ;
- Projet d'augmentation de la production de PENY : réunion avec les élus du territoire, dont le Président de la CLE, pour échanger sur les points importants en termes de prélèvements d'eau sur l'Isole et sur la sécurisation via le réseau AEP.

PARTIE B : L'ANIMATION DU SAGE ET LE SECRETARIAT DE LA CLE

I/ L'ACTIVITE DE LA CLE ET DU BUREAU DE LA CLE

Organisation de 2 réunions de CLE (08/07, 11/10)

Les points importants discutés en CLE ont porté sur l'évolution de la gouvernance du grand cycle de l'eau, suite aux lois MAPTAM et NOTRe. Pour le territoire EIL, 2 axes de travail sont liés :

- La contribution SOCLE bretonne ;
- L'étude de gouvernance engagée sur les territoires Blavet / EIL / Scorff.

Parmi les autres points importants discutés :

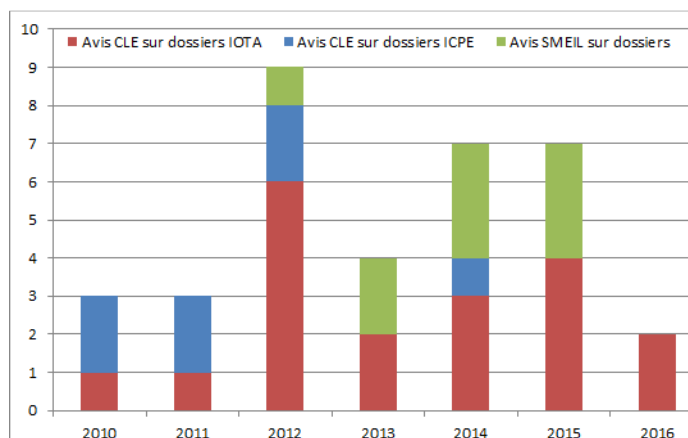
- La cartographie des cours d'eau dans le Morbihan ;
- L'étude préalable à la gestion des zones humides ;
- Le lancement de la démarche d'actualisation de l'état des lieux – diagnostic du SAGE.

Les avis de la CLE (ou de son bureau) sur les projets :

2 avis (favorables) ont été donnés par la CLE :

- Dossier IOTA – règlement d'eau du moulin de Kerfloc'h sur l'Ellé ; une réunion technique s'est déroulée avec la DDTM56 et la Fédération de Pêche, pour préciser l'arrêté préfectoral ;
- Contribution bretonne à la SOCLE (Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau) ;

Ce sont donc 2 avis rendus en 2016, mais aussi plusieurs réunions de concertation en amont du dépôt de dossier.



En 2016, on dénombre 22 dossiers IOTA soumis à Déclaration, transmis pour information à la CLE.

II/ L'ACTIVITE DES GROUPES DE TRAVAIL DU SAGE

Enjeu 1 - Gestion quantitative : 1 groupe de travail (29/09)

Au vu de l'évolution de la situation hydrologique et de la veille opérée par le SMEIL, une cellule étiage s'est réunie physiquement pour partager collectivement les observations et discuter des orientations à donner en termes de sensibilisation.

Outre les bulletins étiage périodiques (voir §5.2.) et les points presse organisés par le SMEIL, un comité sécheresse s'est déroulé en Préfecture du Morbihan le 7 septembre.

Un arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau a été pris dans le Finistère mais aucun n'a été pris en Morbihan.

2 arrêtés préfectoraux d'interdiction de pêche en eau douce sur l'Ellé, l'Isole et la Laïta ont été pris pour faire face aux mortalités de saumons observées.

Plusieurs arrêtés municipaux de restriction des usages de l'eau ont été pris sur le territoire, sous recommandation du SMEIL.

Pour poursuivre ses actions sur le volet « Economie d'eau », le syndicat a par ailleurs fait le point avec 5 communes engagées dans cette thématique, notamment sur la mise en œuvre des préconisations issues des diagnostics de leurs équipements : Lanvénegen (21/09), Guiscriff (30/09), Bannalec (05/10), Clohars-Carnoët (25/10) et Meslan (27/10). Deux rencontres ont également eu lieu avec Baye (17/11) et St Tugdual (08/12) pour échanger sur leurs pratiques et leurs besoins.

Enjeu 2 - Inondations : 1 groupe de travail (02/06 : voir Partie C)

Enjeu 3 - Milieux Aquatiques et Zones Humides : 2 COPIL (24/02 et 27/04) et 1 COTECH (01/07)

Pour rappel, une étude préalable à un programme d'actions « milieux humides », conduite par le SMEIL a été initiée en septembre 2015. Le travail sur ce 3^{ème} enjeu a donc essentiellement mobilisé le comité de pilotage (COPIL) et le comité technique (COTECH) installés pour l'occasion.

2 COPIL se sont réunis le 24 février puis le 27 avril pour :

- La présentation de l'état des lieux – diagnostic et la détermination des enjeux et objectifs
- L'identification des zones humides prioritaires et le listing des fiches-actions projet

Le COTECH de juillet 2016 a permis d'élaborer une stratégie de concertation et de choisir les sites à privilégier au regard des ZH « prioritaires » et « supra-prioritaires » identifiées.

Enjeu 4 - Qualité : pas de réunion en 2016

Enjeu 5 - Estuaire : pas de réunion en 2016

Enjeu « Eau et économie » : 1 groupe de travail (13/09)

Avec l'appui de l'AELB, cette réunion a permis d'échanger sur les points suivants :

- Caractérisation des usages de l'eau ;
- Valorisation des bénéfices environnementaux ;
- Flux financier sur le territoire ;
- Outils disponibles pour appuyer ces réflexions.

Il a donc été décidé de caractériser le mieux possible les usages liés à l'eau sur le bassin, première étape essentielle et qui sera menée en même temps que l'actualisation de l'état des lieux. Il s'agira ensuite de se positionner sur les suites à donner et l'ambition voulue, avec la possibilité de mobiliser un prestataire si besoin.

III/ AUTRES ACTIONS OU REUNIONS SUIVIES PAR LA CELLULE D'ANIMATION

- **Définition des actions 2017** sur le périmètre du SAGE EIL en concertation avec les financeurs et maîtres d'ouvrage dans le cadre de l'élaboration du projet de « Territoire Eau ».
- Réalisation des campagnes de prélèvements, interprétation des résultats des **réseaux de suivi « pesticides » et « bactériologie »** dans les eaux de surface et bancarisation sur BEA de toutes les données produites ;
- Participation aux **groupes de travail techniques départementaux sur les milieux aquatiques et zones humides**.
- Suivi et accompagnement des acteurs du **projet de re-construction d'un pont routier sur le Moulin Coz** (affluent de l'Inam) à Guiscriff.
- Participation au COPIL pour définir la stratégie bocagère de Quimperlé Communauté ;
- Participation aux réflexions d'élaboration du **SCoT de Roi Morvan Communauté** et de l'actualisation du **SCoT de Quimperlé Communauté**.
- Participation au COPIL chargé du transfert de compétence « **Eau et assainissement** » porté par Quimperlé Communauté.

Focus sur la mise en place de la GEMAPI :

Dès 2015, les exécutifs des Sage Blavet, Scorff et Ellé-Isole-Laiïta se sont rencontrés à différentes reprises pour réfléchir aux implications de la mise en œuvre de la compétence Gémapi sur leur territoire. Il a donc été jugé opportun de mener une étude commune à l'échelle des 3 SAGE, portée par les 3 structures porteuses des SAGE, pour le compte des EPCI.

Un groupement de commandes a été mis en place, le cahier des charges a été rédigé collectivement avec une phase de concertation des collectivités, comprenant des présentations de la Gemapi et du déroulement de l'étude aux EPCI demandeuses.

L'étude (concernant l'ensemble des items du grand cycle de l'eau) a pour objet

- De réaliser une expertise de l'organisation des maîtrises d'ouvrage du grand cycle de l'eau dans leurs situations actuelles sur les périmètres des trois Sage,
- De réaliser un diagnostic des forces, des faiblesses et des opportunités au vu des enjeux et des objectifs des trois Sage et au regard du contexte de modernisation de l'action publique sur le territoire et des attendus des lois Maptam et Notre,
- De définir des scénarios pour une meilleure gouvernance du grand cycle de l'eau, prenant en compte les moyens humains, techniques et financiers
- De permettre l'adoption d'une stratégie de gouvernance.
- De revoir les statuts des structures, le cas échéant
- D'accompagner les agents au changement, le cas échéant.

Deux réunions de COPIL, un séminaire et des rencontres bilatérales (prestataire / collectivités) ont été organisés en 2016, durant la phase d'état des lieux – diagnostic, sans compter les nombreux comités restreints entre les 3 structures porteuses de l'étude (binômes Président / directeur).

La stratégie doit être validée d'ici juin 2017.

Par ailleurs, le SMEIL participe activement aux réflexions menées à différentes échelles :

- Au niveau du bassin Loire-Bretagne : le Président est membre de la mission d'appui technique au Préfet coordinateur de bassin ;
- Au niveau régional : le SMEIL est membre du Comité de Direction (CODIR) et du Comité de pilotage Eau (COPIL) chargés de préparer la contribution bretonne à la SOCLE, sous coordination de la CBEMA (Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Le 11 octobre, la CLE du SAGE EIL a consacré une réunion dédiée à la SOCLE et à l'étude Gemapi, avec un avis rendu (favorable) sur le projet de contribution bretonne à la SOCLE.

Focus sur l'élaboration du projet de Territoire Eau (PTE) :

Au vu du travail qui s'est engagé sur les années 2016-2017, qui pourrait déboucher sur une actualisation ou révision du SAGE, et au vu des incertitudes sur la gouvernance à partir de 2018, le Projet de Territoire Eau (PTE 2016-2021), demandé par les financeurs d'ici fin 2016, sera à construire en cohérence avec tous ces paramètres. Les délais relatifs à la validation du PTE sur le BV EIL seront donc plus souples et une première version sera à formaliser d'ici fin 2017.

Focus sur l'actualisation de l'état des lieux du SAGE

Suite à la décision du comité syndical du 28 juin 2016 de lancer un travail d'actualisation de l'état des lieux du SAGE Ellé-Isole-Laïta, le SMEIL a recruté une chargée de mission pour un an à compter du 15 septembre 2016, à mi-temps sur cette mission en complément du mi-temps destiné à l'animation du site Natura 2000 Rivière Ellé.

La mission a démarré par un premier travail d'analyse de l'état des lieux actuel et de compilation de toutes les données et thématiques traitées dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et/ou disponibles sur le territoire Ellé-Isole-Laïta.

Sur cette base et afin de partager les réflexions avec les partenaires du SAGE, un premier groupe de travail a été organisé le 13 décembre 2016 et ouvert aux membres de tous les groupes de travail du SAGE. Une trentaine de participants ont échangé autour de 4 ateliers thématiques sur les deux questions suivantes :

- Quels thèmes sont à traiter dans l'actualisation de l'état des lieux du territoire ?
- Quelles données sont à exploiter ?

Le calendrier d'actualisation du SAGE a été fixé afin que la CLE puisse se positionner sur le besoin d'actualisation ou de révision du SAGE d'ici fin 2017.

Focus sur l'élaboration d'un PAEC

Le Comité syndical du 12 octobre 2016 a donné son accord pour que le SMEIL mène la réflexion et étudie la faisabilité et la plus-value d'un PAEC sur le BVEIL, en lien étroit avec les EPCI du territoire.

Cette décision s'est traduite par l'envoi d'un courrier d'intention au Président de la Région Bretagne le 21 octobre 2016 et par une réunion de concertation technique avec les EPCI du territoire le 15 novembre 2016 au cours de laquelle le SMEIL est ressorti comme la structure légitime pour porter un PAEC sur son territoire élargi aux bassins versants de l'Aven, du Bélon et du Merrien pour couvrir les zones blanches et apporter de la cohérence sur le territoire de Quimperlé Communauté.

Au vu des délais restreint pour déposer le dossier à la région Bretagne (1 mois et demi), le SMEIL n'a pas pu organiser de concertation avec la profession agricole afin de recueillir leurs attentes et de mieux cibler les MAEC retenues dans le PAEC. Néanmoins, sur la base d'une analyse du contexte agricole du territoire et des retours d'expériences de Quimperlé Communauté et des PAEC déposés en 2015 et 2016 sur des territoires similaires, le PAEC Ellé-Isole-Laïta-Aven-Bélon-Merrien tient compte des enjeux du territoire et permet de disposer d'un nouvel outil de gestion spécifique aux agriculteurs sur le territoire.

Participation aux échanges et travaux de l'APPCB, créée en 2011

Assemblées plénières, séminaire « Gemapi » (09/06) et sollicitations diverses.

Participation aux échanges et travaux du CRESEB créé en 2011

Participation au travail d'évaluation des actions et au Comité scientifique et Technique.

Participation aux réflexions et travaux lors de réunions d'échanges

- 22 avril : réunion des animateurs SAGE / BV de Bretagne ;
- 22-23 juin : réunion des animateurs SAGE du bassin Loire-Bretagne ;
- 18 octobre : réunion des animateurs SAGE et SCoT de Bretagne ;
- 2 décembre : réunion des EPTB du bassin Loire-Bretagne.

IV/ MISE EN ŒUVRE DU SAGE

1/ Tableau de bord et état d'avancement des dispositions du SAGE

Outil indispensable à la bonne mise en œuvre et au suivi du SAGE, la dernière version du tableau de bord, avec sa synthèse (2013-2014) est téléchargeable sur le site internet au lien suivant :

<http://www.smeil.fr/documentation/3-tableau-de-bord/>

La mise à jour du tableau de bord du SAGE a été initiée en 2016 via le travail d'actualisation de l'état des lieux du SAGE (*cf. focus, partie III pour plus d'informations*).

En annexe 4 figure un tableau de synthèse présentant l'état d'avancement de toutes les prescriptions du SAGE Ellé-Isole-Laïta à fin 2016.

2/ L'état des masses d'eau du bassin versant Ellé-Isole-Laïta

La dernière carte d'état des masses d'eau disponible est celle de 2013, basée sur les données de 2011 à 2013 : *cf. carte en annexe 5*.

Toutes les masses d'eau de cours d'eau du bassin sont classées en bon état en 2013 (même très bon état pour l'Inam) au sens de la DCE.

L'estuaire reste en état moyen depuis 2010, le paramètre « Poissons » étant identifié comme facteur déclassant pour la Laïta. Le délai pour atteindre le bon état est fixé à 2027 dans le cadre du SDAGE 2016-2021. Concernant le paramètre « bactériologie », il est à noter que le classement conchylicole (calculé à partir du suivi IFREMER sur les 3 dernières années consécutives à partir d'huîtres prélevées à Porsmorvic), a été confirmé en B à nouveau cette année, fin 2016.

- Parmi les cours d'eau sur lesquels avoir une attention particulière, figurent également, pour rappel :
- le Doudu : le délai pour l'atteinte du bon état est inscrit en 2021 dans le SDAGE 2016-2021. Les paramètres qui sont à l'origine de ce risque sont : les pesticides, la morphologie et l'hydrologie.
 - le Froud : le bon état en 2013 reste relatif et basé sur peu de données : l'état physico-chimique est pour sa part mauvais, particulièrement sur les paramètres « matières organique », « nutriments » et « oxygène dissous ».

Une exploitation plus précise de ces données est prévue dans le cadre de l'actualisation de l'état des lieux.

3/ Les contrats directement liés à la mise en œuvre du SAGE approuvé

C'est dorénavant le Projet de Territoire Eau sur EIL qui cadre les actions des Maîtres d'ouvrage.

Deux contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA) existent sur le territoire :

- **le CTMA Ellé finistérienne, Isole, Doudu porté par Quimperlé Communauté.** Démarré depuis le 1^{er} janvier 2010, il a fait l'objet d'un avenant sur deux ans, en 2015 et 2016 pour poursuivre les travaux engagés. En parallèle, une étude préalable (finalisée début 2017) a été conduite en régie par Quimperlé Communauté. Elle visait à intégrer les périmètres non couverts aujourd'hui par la réalisation d'un diagnostic sur la Laïta et le Naïc finistériens et à simuler les options possibles pour étendre les actions à l'ensemble du territoire (nouveau programme 2017-2021).
- **le CTMA Ellé amont porté par Roi Morvan Communauté.** Signé en février 2015, il s'étale sur 5 ans, avec plusieurs actions assurées via une maîtrise d'ouvrage Fédération de Pêche du Morbihan. Les actions prévisionnelles 2016 n'ont quasiment pas pu être menées, hors aménagement d'abreuvoirs, travaux sur ripisylve et sur les ouvrages de franchissement, pour plusieurs raisons : diagnostic erroné, problème de fonciers, marchés publics infructueux, autres priorités de la communauté.

V/ ACTIONS DE COMMUNICATION

1/ Organisation de 7 points presse

- 25 mars (en lien avec Syndicat du Scorff et Syndicat du SAGE Blavet) : lancement de l'étude de gouvernance Scorff-EIL-Blavet
- 19 mai : présentation des résultats du diagnostic bactériologique de l'estuaire de la Laïta
- 25 mai : lancement de l'opération pilote sur le Doudu en matière de bactériologie
- 29 juin : approbation du PAPI en comité de bassin Loire-Bretagne et démarrage des actions
- 9 septembre : point sur la situation hydrologique des cours d'eau du bassin versant
- 29 septembre : réunion de la cellule étiage
- 11 octobre : réunion « prévision des inondations » avec tous les acteurs

A noter plusieurs spots radio sur les inondations à Quimperlé et les actions du PAPI :

- JT 12/13 national du lundi 11/01/2016 :
http://www.francetvinfo.fr/meteo/tempete/finistere-la-ville-de-quimperle-devrait-echapper-aux-inondations_1263823.html
- JT 19/20 France 3 Bretagne du lundi 11/01/2016 : à 4min45
http://m.pluzz.francetv.fr/videos/jt_1920_bretagne.html#xtref=https://www.google.fr/
- Article France Bleu Breizh Izel mardi 12/01/2016 :
<https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/quimperle-tire-les-enseignements-des-dernieres-grandes-inondations-1452538538>
- JT 7h radio France Bleu Breizh Izel mardi 12/01/2016 :
http://media.radiofrance-podcast.net/podcast09/14759-12.01.2016-ITEMA_20887085-1.mp3

Cf. annexe 2 pour quelques articles de presse

2/ Elaboration et diffusion d'outils de communication

- 2 numéros de la lettre d'information du SAGE : <http://www.smeil.fr/documentation/2-outils-de-communication/lettre-du-sage/>
- 1^{ère} newsletter « Economie d'eau » à destination des communes et des membres du GT Gestion Quantitative
- Réalisation d'un vidéo-clip sur le reméandrage de l'Ellé entre Langonnet et Plouray, en partenariat avec les porteurs du projet, la Fédération de Pêche du Morbihan et Roi Morvan Communauté : <https://www.youtube.com/watch?v=nhTju8kTkZ4>
- Diffusion de la plaquette « Préservons les cours d'eau » à tous les agriculteurs du territoire : <http://www.smeil.fr/documentation/2-outils-de-communication/plaquettes-th%C3%A9matiques/>
- Nouvelle diffusion d'un modèle d'article pour les bulletins municipaux faisant le point sur les teneurs en pesticides dans les cours d'eau du territoire et les techniques alternatives : <https://www.smeil.fr/actions-du-smeil/4-qualit%C3%A9-des-eaux/la-r%C3%A9duction-des-pesticides/>
- 4 bulletins « étiage » complets, 10 points « étiage » et un bilan de l'année publiés sur le site internet : <https://www.smeil.fr/actions-du-smeil/1-gestion-quantitative/suivi-de-la-ressource/>

Par ailleurs, l'actualisation des pages du site internet se poursuit et 41 actualités ont été mises en ligne en 2016 : on dénombre 2 860 visiteurs pour 9 299 pages visitées en 2016.

Pour tout savoir sur le SMEIL, la CLE, le SAGE, le PAPI, Natura 2000... : <http://www.smeil.fr/>

3/ Actions d'information et de sensibilisation (programmes en annexe 6)

- 6 septembre : journée d'échanges à destination des élus et agents communaux (47 participants) organisée par le SMEIL, avec l'appui de Proxalys Environnement sur l'entretien des cimetières pour tendre vers le zéro phyto.
- 13 octobre : journée d'échanges à destination des élus et agents communaux (24 participants) organisée par le SMEIL, avec l'appui de Proxalys Environnement sur la gestion des terrains sportifs engazonnés pour tendre vers le zéro phyto.

VI/ SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

Depuis 2011, le SMEIL a mis en place 2 réseaux de suivi pour mieux connaître l'état de contamination des eaux de surface pour les paramètres « Pesticides » et « Bactériologie ».

1/ Réseau de suivi « Pesticides » - 4 campagnes en 2016

Ce suivi a été mis en place en avril 2011 en partenariat avec le laboratoire LABOCEA qui réalise les analyses. Si possible, un prélèvement mensuel est réalisé par l'équipe du SMEIL après un minimum de 10 mm de pluie en 24 heures.

En 2013, le SMEIL et le groupe de travail « Qualité » a recentré son suivi sur les sous-BV les plus problématiques, en particulier le Froust. En 2015, un bilan du suivi depuis 2011, a permis au GT « Qualité » d'affiner la liste de pesticides à analyser ainsi que le nombre de station : 45 molécules et 10 stations (*carte du réseau de mesure en annexe 7*). Ce nouveau protocole, opérationnel depuis mai 2015 s'est achevé fin 2016. Un bilan global est envisagé pour le 1^{er} trimestre 2017.

2/ Réseau de suivi « Bactériologie » - 12 campagnes en 2016

Ce suivi a été mis en place en mai 2011, également en collaboration avec le laboratoire LABOCEA. Les analyses en *E. Coli* dans les eaux superficielles sont complétées par des mesures de débits, provenant des stations de jaugeage (DREAL) ou des mesures in situ.

Une campagne « temps sec » correspond à une période de 10 jours sans pluie ; une campagne « temps de pluie » se déroule après au moins 10 mm de pluie en 24 heures.

Les résultats permettent de compléter l'état des connaissances sur les flux bactériens qui contaminent l'estuaire et de déterminer l'origine géographique des pollutions dans les sous-bassins les plus microbiologiquement actifs (Dourdu et Froust). Le protocole a été régulièrement adapté.

En 2015, un bilan du suivi depuis 2011, a permis au GT « Estuaire » de mettre en place un nouveau protocole, opérationnel depuis mai 2015 et qui s'est terminé fin 2016 (*carte en annexe 8*) :

- campagnes « temps sec » (2 en 2016) et « temps de pluie » (4 en 2016) avec analyses de débit sur 7 stations ;
- campagnes la veille des prélèvements IFREMER (5 en 2016) ;
- analyses éventuelles de marqueurs bactériodales (pas de marqueurs en 2016).

En parallèle, pour faire suite aux 15 diagnostics individuels agricoles réalisés en 2015 sur les sous-bassins du Dourdu, du Froust et du Quinquis, le SMEIL (en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Finistère et Quimperlé Communauté) a lancé en 2016 une opération pilote sur le Dourdu amont afin de développer auprès de la profession agricole une méthode de reconquête de la qualité bactériologique des eaux. Un suivi avant / après travaux sur 2 « sites vitrines » est prévu. En 2016, ce suivi a démarré sur un site : 1^{ère} campagne avant travaux, sur 2 stations, amont-aval.

PARTIE C : L'ANIMATION DU PAPI

1. Préambule

Le projet de PAPI a été élaboré en régie SMEIL de juin 2014 à septembre 2015.

Le PAPI Ellé-Isole-Laïta a ensuite été instruit par les services de l'Etat puis le comité de bassin Loire-Bretagne, de septembre 2015 à mai 2016.

Ce PAPI a été **labellisé le 26 mai 2016** par le comité de bassin Loire-Bretagne, avec 4 réserves :

- Démarrer dès 2016 de l'action II-2 visant à favoriser les échanges entre le SPC et les acteurs locaux de la gestion de crise ;
- Envisager un scénario de crue extrême, type crue millénaire
- Compléter le diagnostic PAPI sur la vulnérabilité des réseaux en cas d'inondation (*à faire*)
- Ajouter par avenant des mesures pour améliorer le retour à la normale si des pistes d'actions sont identifiées.

La convention cadre a été signée par l'ensemble des parties prenantes, le 20 octobre 2016.

Depuis cette date le PAPI Ellé-Isole-Laïta est officiellement entré en phase de mise en œuvre.

Le 1^{er} **COSUI** de ce PAPI a été organisé le **12 janvier 2017** en Préfecture du Finistère.

Il a été l'occasion de réaliser une conférence de presse pour annoncer le lancement officiel du PAPI Ellé-Isole-Laïta, rappeler les principales actions de ce PAPI et les actions d'ores et déjà entamées.

⇒ **19 actions prévues en 2016 : 15 actions engagées dont 2 terminées**

2. Etat d'avancement des actions

❖ Suivi des actions programmées en 2016 par maître d'ouvrage

SMEIL : 9 actions 2016

- Action I-1 (60 000€) : **Etude du fonctionnement hydrologique de la Laïta amont**
→ *Notification du MAPA le 24/10/2016 à ACRI-HE. Une réunion de lancement a eu lieu le 27/10/2016. L'ensemble des données utiles à l'étude ont été transmises par le SMEIL au BE.*
- Action I-2 (2 000€) : **Améliorer l'information des nouveaux résidents**
→ *Action non débutée. Une plaquette doit être réalisée, pour distribution aux agences immobilières, notaires et de la régie d'eau de Quimperlé à destination des nouveaux résidents.*
- Action I-3 (40 000€) : **Démonstrateur des techniques de réduction de la vulnérabilité**
→ *Le SMEIL a encadré un stagiaire pendant 3 mois sur le sujet, de mai à juillet 2016. Ce travail a permis de dégrossir le sujet, notamment l'ensemble des techniques et solutions existantes à intégrer au démonstrateur. La prochaine étape consiste à rédiger un MAPA pour la conception-réalisation de l'outil (1^{er} semestre 2017).*
- Action I-10 (régie) : **Elaborer un partenariat avec la Mission Risques Naturels** sur la quantification des dommages

→ La MRN est venue à Quimperlé en 2015 pour comprendre nos besoins et la problématique locale. Elle nous a ensuite transmis les valeurs de coûts moyens des dommages causés par la crue de 2000 pour un particulier et un professionnel, sur Quimperlé et Scaër (à partir des déclarations d'assurance et remboursements, et non d'estimations). Nous sommes en attente des données relatives aux crues de 2013/2014.

- Action I-13 (régie) : **Promouvoir les manifestations culturelles œuvrant à la culture du risque**
 - Le sujet a été abordé avec Quimperlé-Communauté. Il est jugé préférable de solliciter une subvention pour aboutir à une action concrète d'élaboration d'un spectacle spécifique. Cette action sera à intégrer à l'avenant au PAPI qui devrait être élaboré à mi-parcours.
- Action I-15 (régie) : **Accompagner à la réalisation des PPMS (scolaires)**
 - Une rencontre avec la responsable de l'école maternelle-primaire Sainte-Croix a été organisée le 29 avril 2016, puis un exercice de gestion de crise a été organisé le 20 mai 2016 avec la Ville de Quimperlé et le SDIS. Le PPMS de cette école a été arrêté depuis.
 - Nous sommes en attente d'un retour du collège Sainte-Croix pour savoir si cet établissement dispose ou non d'un PPMS.
- Action II-1 (régie) : **Mettre en place et animer un réseau d'observateurs de crues**
 - Réflexion en cours, cette action devrait se concrétiser début 2017.
- Action II-2 (régie) : **Favoriser les échanges SPC – acteurs locaux de la gestion de crise**
 - Une journée de rencontre entre le SPC et les acteurs locaux de la gestion de crise (SIDPC, SDIS, Gendarmes, ATD de Scaër, Police municipale et services communaux concernés, SMEIL) a eu lieu le 11/10/2016 à Quimperlé. Cette rencontre s'est concrétisée par l'élaboration d'une convention de partage de données utiles à la gestion de crise entre le SPC et la Ville de Quimperlé (Catalogue de cartes de crues).
- Action VI-1a (80 000€) : 1^{ère} phase (inventaire) de l'étude sur les Zones d'Expansion des Crues
 - Notification du MAPA le 24/10/2016 à X. Hardy. Une réunion de lancement a eu lieu le 26/10/2016 (visio). L'ensemble des données utiles à l'étude ont été transmises par le SMEIL.

Ville de Quimperlé : 7 actions 2016

Pierre Timmerman apporte son appui à la Ville de Quimperlé pour la mise en œuvre des actions PAPI sous maîtrise d'ouvrage de la Ville.

- Action I-5 (30 000€) : **Installer un panneau informatif en partie dédié au risque inondation**
 - Le SMEIL appuie la Ville de Quimperlé dans les réflexions liées à cette action.
 - Un rapprochement entre la DREAL et le service informatique de la Ville a permis la récupération automatique sur les serveurs de la Ville des fichiers de hauteurs de la Laïta « temps réel » (pas de temps 6 min) à la nouvelle station Charles De Gaulle du SPC. La hauteur de la Laïta pourra ainsi être affichée sur le panneau, tout comme la couleur de prévision Vigicrue annoncée en période à risque, la hauteur prévue et les actions prises par la Ville dans le cadre du PCS.
- Action I-6 (10 000€) : **Réfection de la perche « repère de crue » installée Quai Brizeux**
 - Une rencontre de la Ville de Quimperlé avec l'Architecte des Bâtiments de France sur ce sujet a eu lieu le 09/11/2016. La commande pour la conception-réalisation d'un repère de crue original et bien visible devrait être lancée courant 2017.
- Action I-7 (5 000€) : **Installations de « repères de crue » pour les événements de 2013-2014**
 - Acquisition puis pose des repères de crues à réaliser en 2017. Un travail préparatoire de repérage des futurs emplacements de ces repères est actuellement en cours.
- Action III-1 (régie) : **Mettre à jour le PCS de Quimperlé**
 - De nombreuses réunions ont eu lieu courant 2016 entre le SMEIL et la Ville de Quimperlé pour travailler sur la révision du PCS actuel.
- Action VII-1 (15 000€) : **Etudier les systèmes possibles de protection rapprochée des secteurs des Halles et de la place des Anciennes Fonderies**

→ Le SMEIL a rédigé le cahier des charges du MAPA et la ville de Quimperlé a lancé la consultation des entreprises fin 2016 (MAPA regroupant les actions VII-1 et VII-2). Malheureusement le marché a été jugé infructueux puisqu'aucune entreprise n'a déposé d'offre. Le MAPA devrait donc être relancé début 2017.

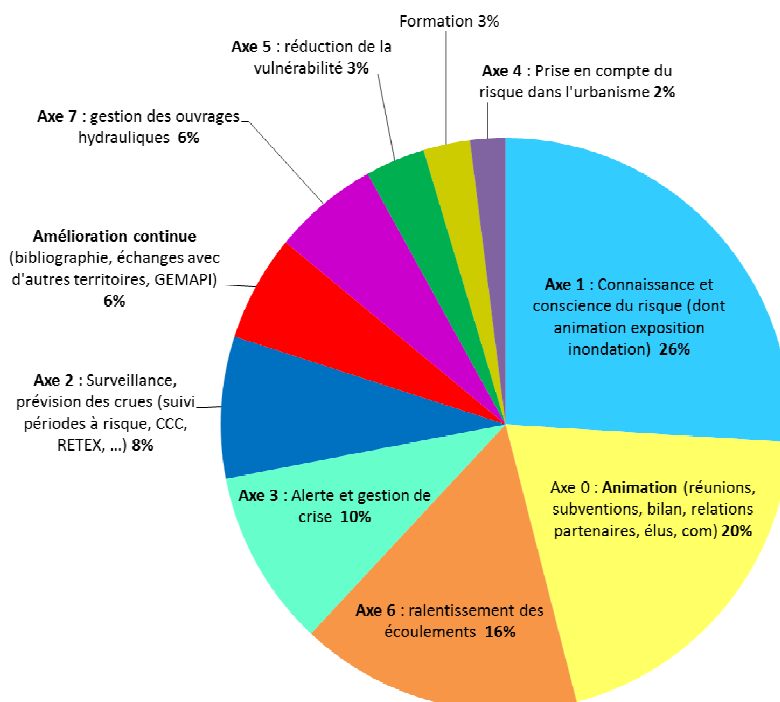
- Action VII-1 (75 000€) : **Optimiser les barrières anti-inondations du Quai Brizeux** (étude + travaux si pertinent) : → Cf. action VII-1.
- Action VII-3 (15 000€) : **Etudier l'optimisation des 2 ouvrages de ralentissement des écoulements situés sur le Douardu** (Kervidanou et Kerglancharde) : → Action non débutée.

Etat : 3 actions 2016

- Action I-4 (régie) : **Améliorer la visibilité de l'échelle limnimétrique place Charles De Gaulle**
 - Le SMEIL a appuyé la DREAL dans la réalisation de cette action (plusieurs réunions avec les techniciens hydromètres de la DREAL sur le terrain pour caler le projet). Cette action a été réalisée au printemps - été 2016 : rehausse de l'échelle limnimétrique CDG, doublement le long de la façade du Quai Surcouf pour une lecture simplifiée en cas de crue.
- Action II-4 (régie) : **Elaborer le catalogue des cartes de crue** (évolution Vigicrue)
 - Le SMEIL a appuyé la DREAL dans la réalisation de cette action (transmission des données topographiques et relative aux ouvrages d'art, rencontre avec le SPC pour l'élaboration du modèle hydraulique au plus proche de la réalité terrain). Cette action a été réalisée au cours du second semestre 2016. Les cartes ont été transmises à la Ville de Quimperlé.
- Action IV-5 (régie) : **Réaliser le PPRI de Scaër** : → Action non débutée.

❖ Temps passé par axe du PAPI (en % d'ETP)

En 2016, environ 1/4 de l'ETP PAPI du SMEIL a été consacré à l'Axe 1, qui comporte le plus grand nombre d'actions (action I-1 pour l'étude hydraulique de la Laïta, action I-3 du démonstrateur). Environ 20% du temps de travail de l'ETP PAPI est dédié à l'animation du programme d'actions (réunions, suivi de la convention, subventions, relations avec les partenaires, communication, ...). L'axe 6 représente 16% du temps de travail, notamment dans le cadre de l'action VI-1a qu'est l'étude sur les Zones d'Expansion des Crues. L'axe 3 a occupé 10% de l'ETP PAPI, principalement du fait de la révision du PCS de Quimperlé.



3. Difficultés générales rencontrées pour l'animation du PAPI et propositions de solutions

Pas de difficultés particulières rencontrées en 2016.

Le délai d'instruction et de labellisation du PAPI a été plus long que prévu (8 mois jusqu'à la labellisation et 1 an jusqu'à la signature de la convention cadre), ce qui a entraîné le décalage de plusieurs actions 2016 en 2017.

PARTIE D : L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « RIVIERE ELLE »

1. Préambule

Le portage du site Natura 2000 Rivière Ellé, assuré initialement par Roi Morvan Communauté (entre 2010 et 2015) a été repris par le SMEIL, suite à l'avis favorable émis en Comité de Pilotage Natura 2000 Rivière Ellé du 27 juin 2016. Ainsi, après 9 mois d'interruption, l'animation du DOCOB du site Natura 2000 Rivière Ellé a redémarré le 15 septembre 2016.

2. Etat d'avancement des actions

➤ Gestion des habitats et des espèces

Finalisation du montage de dossier de contrat Natura 2000 sur Langonnet (Visite sur le terrain avec le propriétaire et la DDTM 56 ; validation du type d'opérations à réaliser, zones d'intervention ; élaboration des cartes définitives...)

Suivi du 2^{ème} contrat Natura 2000 signé par l'AMV sur la Réserve Naturelle Régionale des marais de Glomel (échanges avec DDTM 22 sur nature et localisation des travaux...)

Participation au montage du PAEC Ellé-Isole-Laïta-Aven-Bélon-Merrien (*Voir § III.*) : réunions de concertation entre EPCI et EPTB ; échanges avec des porteurs de PAEC, retours d'expériences sur les MAEC, élaboration du diagnostic ; définition du dispositif financier...

➤ Suivi des évaluations des incidences

4 dossiers accompagnés : 2 collectivités dans le cadre de l'élaboration de PLU et PLUi ; 2 propriétaires dans le cadre de procédure d'autorisation de coupe en site Natura 2000 ;

➤ Etudes, suivis scientifiques et techniques

Sortie terrain sur la RNR des marais de Glomel avec les agents de l'ONEMA pour partager les constats de l'état hydromorphologique du ruisseau du Crazius et établir des pistes d'actions de restauration.

➤ Information, communication, sensibilisation

Un dossier de présentation dans la Lettre d'information du SAGE Ellé-Isole-Laïta :

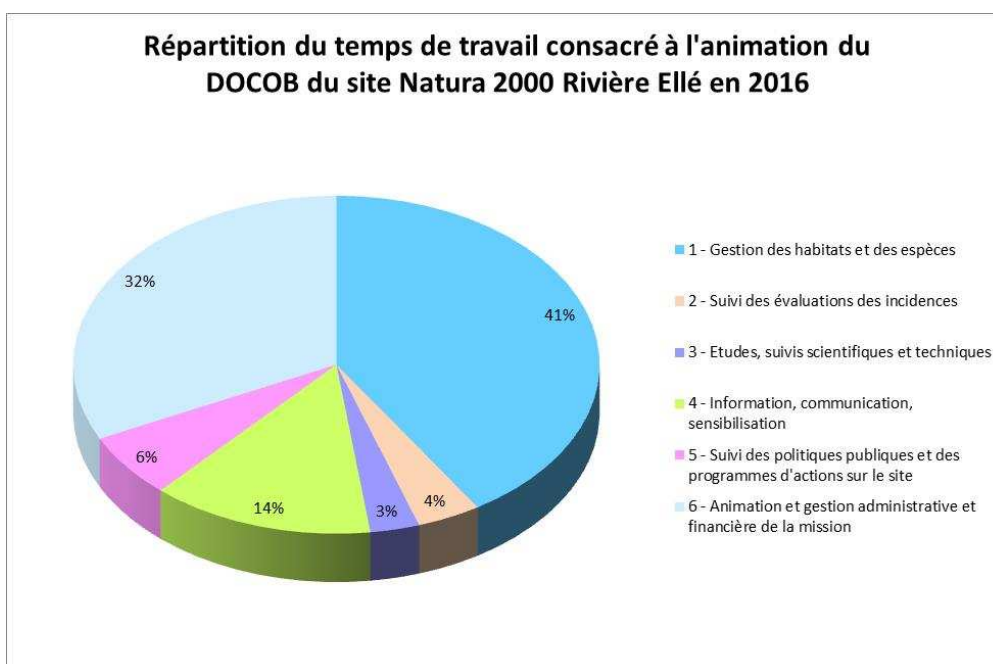
Valorisation touristique du territoire par la mise en valeur du patrimoine naturel du site : identification des structures de promotion du tourisme sur le territoire et premiers contacts.

Participation à la vie de réseau : Natura 2000 Bretagne et autres : 1 journée de réseau des chargés de mission Natura 2000 bretons ; 1 forum régional Natura 2000.

➤ Animation et gestion administrative et financière de la mission

Gouvernance du site Natura 2000 en lien avec les acteurs locaux et administration : Suivi modification de l'arrêté de composition du COPIL en lien avec la DDTM ; Mise à jour du listing de contact des membres du COPIL ; Réunion de présentation des fonds européens pour la biodiversité ; Réunion de la Conférence régionale sur la biodiversité.

Répartition du temps de travail consacré à l'animation du DOCOB du site Natura 2000 Rivière Ellé en 2016



PARTIE E : BUDGET ET FINANCEMENT

I/ VOLET SAGE

Les actions prévisionnelles pour 2016 étaient les suivantes :

Animation : Pour l'année 2016, la dépense prévisionnelle du SMEIL en **volet animation est estimée à 132 000€ TTC** pour un montant de subvention prévisionnelle de l'Agence de l'eau estimée à 105 600 € TTC. Les 26 400 € restants sont financés par les partenaires statutaires : Conseil régional, CD29, CD56, Qlé Com, RMCCom et Lorient Agglo.

Communication : Pour l'année 2016, **le montant global est estimé à 20 000 € TTC**. Le montant de la subvention prévisionnelle de l'Agence de l'eau est estimé à 12 000 € TTC. Les 8 000 € restants sont financés par les partenaires statutaires.

Etudes : Les besoins de financements (**45 000 € TTC**) concernent :

- Les réseaux de suivi (bactériologie et pesticides) : 30 000 €
- L'opération pilote pour la reconquête de la qualité bactériologique du sous-BV du Frouit : 15 000 €.

II/ VOLET PAPI

Animation : la prise en charge d'un chargé de mission sur l'année à temps plein : **45 000 €**.

Avant labellisation, seul le CD29 subventionne le poste à hauteur de 60%.

Après labellisation, l'Etat subventionnera également le poste d'animateur PAPI (à hauteur de 40%) : le poste sera donc subventionné à hauteur de 80% (40% Etat / 40% CD29).

La participation prévisionnelle du SMEIL est donc estimée sur 3 mois à 40% et 9 mois à 20%.

Communication : pour l'année 2016, **le montant global est estimé à 42 000 € TTC**. Le montant des subventions prévisionnelles (80%) est estimé à 33 600 € TTC (Etat = 21 000 € ; CD 29 = 12 600 €). Les 8 400 € restants sont financés par les partenaires statutaires.

Etudes : Les besoins de financements (**140 000 € TTC**) concernent :

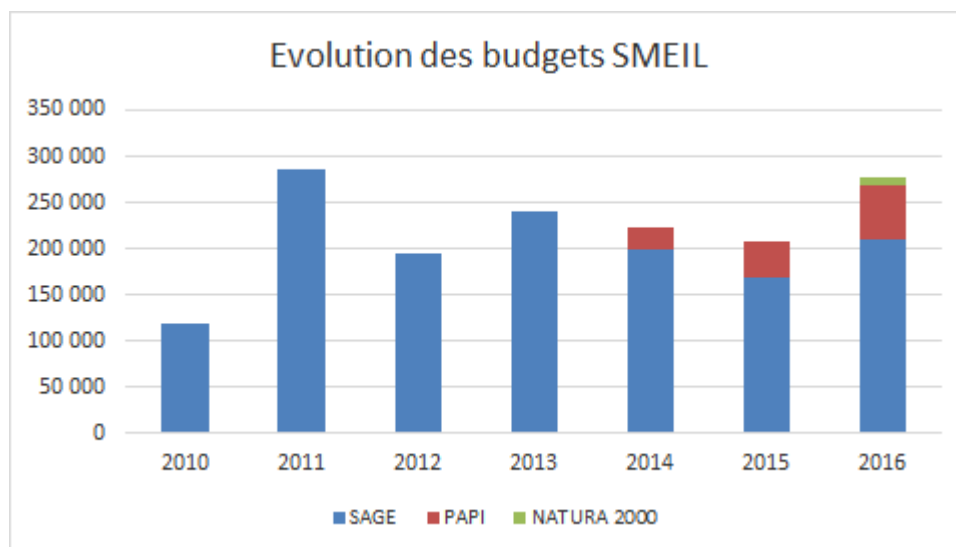
- Etude sur le fonctionnement hydrologique amont de la Laïta : 60 000 €
- Etude « zone d'expansion des crues » : 1^{ère} phase : 80 000 €.

III/ VOLET NATURA 2000

Animation : la prise en charge d'une chargée de mission à mi-temps du 15 septembre au 31 décembre, subventionnée à hauteur de 100% par le FEADER et l'Etat (**7 480 €**).

III/ RECAPITULATIF DES DEPENSES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU SMEIL DEPUIS 2010 :

Années	SAGE			PAPI			Natura 2000	TOTAL
	Animation	Etudes - suivis	Communication	Animation	Etudes	Communication	Animation	
CA 2010	91 129	27 332						118 461
CA 2011	142 803	140 275	3 898					286 976
CA 2012	124 900	57 396	11 568					193 864
CA 2013	127 030	89 560	23 635					240 225
CA 2014	134 962	54 744	9 035	23 688				222 429
CA 2015	125 517	35 490	7 614	40 208				208 829
CA 2016	130 035	66 512	13 822	44 390	14 700		7 480	276 939
TOTAL	876 376	471 309	69 572	108 286	14 700	0	7 480	1 547 723
MOY 10-16	125 197	67 330	11 595					221 103



Le budget moyen du SMEIL sur ces 7 premières années est d'environ **221 000 € / an**.
Les charges de personnel (indemnités des élus comprises) représentent environ 57% du budget (60% sur l'exercice 2016).

PARTIE F : BILAN - PERSPECTIVE

Depuis 2014, le SMEIL diversifie ses compétences et consolide son rôle de coordinateur stratégique et de planificateur des actions à l'échelle du bassin EIL :

- Elaboration du PAPI depuis 2014 ;
- Animation du site Natura 2000 Rivière Ellé depuis 2016 ;
- Animation du PAEC à partir de 2017.

L'année 2017 verra plusieurs chantiers importants à mener :

- La validation de la stratégie d'organisation des maîtrises d'ouvrage liée notamment aux compétences Gemapi et compétences connexes, puis sa mise en place : quel que soit le scénario retenu, des changements seront à opérer : changement des statuts, redécoupage des compétences, accompagnement RH...
- La montée en puissance de la mise en œuvre des actions du PAPI, avec les principales études et actions de communication envisagées ;
- La validation de l'état des lieux – diagnostic du SAGE.

Par ailleurs, quelques opérations innovantes sont à finaliser :

- La définition et validation d'un programme d'actions pour les zones humides prioritaires ;
- L'accompagnement des agriculteurs pour améliorer la qualité bactériologique des eaux.

Enfin, plusieurs réflexions, plus ou moins avancées et/ou initiées, seront à approfondir selon leur opportunité, pour les prochaines années :

- La valorisation touristique du patrimoine naturel en lien avec Natura 2000 ;
- La prise en compte de l'enjeu « eau et économie » dans le travail d'actualisation du SAGE ;
- La démarche de valorisation – labellisation des territoires en bon état ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La prise en compte des impacts sanitaires des rejets bactériologiques en estuaire ;
- L'amélioration de la connaissance du fonctionnement écologique de la Laïta...

Cependant, la trésorerie du SMEIL s'est fortement amoindrie depuis 2016, conséquence de :

- La diminution des participations statutaires ;
- La diversification des compétences et une augmentation du personnel sur des actions pour lesquelles les dépenses sont à avancer sur une année ou plus ;
- Du démarrage des études lourdes liées au PAPI.

C'est pourquoi, il semble a priori préférable de décaler certaines actions pour étaler les paiements en 2018. Par ailleurs en 2017, il sera primordial de suivre de près l'avancement budgétaire des actions avec les financeurs pour optimiser et accélérer les paiements (acomptes et soldes), tout en veillant à bien gérer la ligne de trésorerie.

PRESENTATION DU SAGE ET RAPPEL DU CONTEXTE

Contexte et territoire

A l'initiative des élus locaux, l'engagement dans une démarche d'élaboration d'un SAGE est né en 2001 de **deux forts enjeux** vis-à-vis desquels la nécessité d'une concertation entre acteurs et secteurs géographiques du bassin (amont / aval) était primordiale.

Suite aux importantes inondations de l'hiver 2000-2001 puis la sécheresse sévère de 2003, la Commission Locale de l'Eau a décidé de traiter en priorité :

- **la satisfaction des besoins en eau** des différentes activités sans pénaliser les fonctions biologiques des milieux naturels et en respectant le cadre réglementaire
- **la réduction des risques d'inondations**

La COCOPAQ a porté l'élaboration du SAGE depuis le début jusqu'à son approbation le 10 juillet 2009.

Elle a laissé la place à une nouvelle structure (le SMEIL), et une nouvelle équipe salariée pour la **mise en œuvre des 68 prescriptions et recommandations** du SAGE réparties en **5 enjeux majeurs** :

- Gestion quantitative de la ressource en eau ;
- Inondation et gestion des crues ;
- Préservation et gestion des milieux aquatiques ;
- Qualité des eaux ;
- Estuaire.

SON TERRITOIRE



Le SAGE Ellé-Isole-Laïta en quelques dates et chiffres-clés

EN CHIFFRES
Bassin versant de 917 km ²
3 PRINCIPAUX COURS D'EAU l'Ellé l'Isole la Laïta
38 COMMUNES 18 finistériennes 16 morbihannaises 4 costarmoricaines
50 500 Habitants sur le bassin versant (INSEE 2007)

En quelques dates :

- 20 juillet 2001 : arrêté préfectoral fixant le périmètre du SAGE
- 7 mars 2002 : 1^{er} arrêté de composition de la CLE
- de 2003 à 2009 : phase d'élaboration
- mars 2009 : enquête publique
- mai 2009 : adoption du SAGE par la CLE
- 10 juillet 2009 : approbation du SAGE par les Préfets
- janvier 2010 : création du SMEIL et labellisation Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) le 10 mars 2010
- 21 mai 2015 : dernier arrêté de composition de la CLE

L'organisation

La CLE réunit 40 membres répartis en 3 collèges :

- Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux – 20 membres
- Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations – 10 membres
- Collèges des représentants de l'Etat et des établissements publics de l'Etat – 10 membres

Les organisations constituantes du SMEIL sont les suivantes :

- Région Bretagne ;
- Département du Finistère ;
- Département du Morbihan ;
- Quimperlé Communauté ;
- Roi Morvan Communauté ;
- Lorient Agglomération.

Pour tout savoir sur le SAGE Ellé-Isole-Laïta : <http://www.smeil.fr/>

Annexe 2

QUELQUES ARTICLES DE PRESSE

Etude Gouvernance du SMEIL, du Syndicat du Scorff et du Syndicat du SAGE Blavet

LT – 26 mars : Gestion de l'eau, les SAGEs préparent les nouvelles compétences

PAPI

LT – 1^{er} juillet : Inondations, le PAPI en marche

OF – 12 octobre : Préviation des crues, la Ville fait le point

Gestion quantitative

LT – 10 septembre : La menace de la sécheresse

OF – 10 septembre : Sécheresse, seuils critiques sur l'Ellé et l'Isole

Estuaire

LT – 23 mai : Les huîtres disent oui à la Laïta

→ Tous les articles de presse dans le document annexe.

Annexe 3

REGISTRE DES DELIBERATIONS PRISES EN 2016 PAR LE COMITE SYNDICAL

N°	Date	Objet		Folios	
106	10/02/16	Finances	Année 2016 : subvention du volet animation	40	
107			Année 2016 : subvention du volet communication	41	
108			Année 2016 : subvention du volet animation du PAPI	42	
109		Etudes	Année 2016 : réseau de suivi pesticides	43	
110			Année 2016 : réseau de suivi bactériologie	44	
111		Finances	Année 2016 : participation au financement de l'APPCB	45	
112		Adm.Grale	Recrutement d'un technicien territorial	46	
113			Convention de mise à disposition d'agents QC	47	
114			Participation financement protection sociale complément	48	
115			Modification de la prime annuelle	49	
116		01/03/16	Finances	Compte de gestion de l'exercice 2015	51
117				Compte administratif 2015	52
118				Affectation des résultats 2015	53
119		01/03/16	Finances	Budget Primitif 2016	54-55
120	Validation du rapport d'activité 2015			56	
121	Projet		Opération pilote sur la bactériologie avec les agriculteurs	57	
122	Etude		Compétence GEMAPI	58	
123	21/04/16	RH	Recrutement emploi d'ingénieur en charge du PAPI	60	
124		PAPI	Signature convention programme actions PAPI	61	
125		Etude	Etude hydrologique et hydro-sédimentaire Laïta amont	62	
126		Etude	Etude ZEC, inventaire, étude des fonctionnalités ...	63	
127		PAPI	Année 2016 – action I-3 du PAPI - démonstrateur	64	
128		PAPI	Année 2016 – action PAPI I-2 - plaquette	65	
129		RH	Réalisation démarche prévention / évaluation risques	66	
130	Natura 2000	Animation site Natura 2000 « rivière Ellé »	67		
131	28/06/16	Natura 2000	Recrutement chargée de mission et actualisation SAGE	69	
132		SAGE	Actualisation de l'état des lieux – diagnostic du SAGE	70	
133		RH	Mise en place d'un fonctionnement avec astreintes	71	
134		RH	Demande d'agrément accueil jeunes service civique	72	
135	12/10/16	Finances	Budget 2016 décision modificative au budget	74	
136		Natura 2000	Animation du site Natura 2000 « rivière Ellé »	75	
137		RH	Dispositif dérogatoire de titularisation de contractuels	76	

Annexe 4 – Etat d'avancement des prescriptions et recommandations du SAGE Ellé-Isole-Laïta

Enjeux	Objectifs	N° de la prescription recommandation	Libellé de la prescription (ou recommandation)	Maîtres d'ouvrage	Délai prévu par le SAGE	Etat d'avancement						REF. Fiches Tableau de Bord	
						Pas d'informations	Non envisagée	Non démarrée	En projet	En cours	Réalisée		
Transversal	Mettre en œuvre les actions du SAGE	ET-1	Création d'une structure	COCOPAQ	janv-10	Réalisée							
		ET-2	Principe de subsidiarité	so									
		ET-3	Programmation des actions	so									
		ET-4	Avis de la CLE relatifs aux dossiers d'autorisation établis au titre de la loi sur l'eau	CLE/SMEIL			En cours						
		ET-5	Avis de la CLE relatifs aux dossiers d'autorisation établis dans le cadre des ICPE	CLE/SMEIL			en stand-by						
		ET-6	Référencer les indicateurs de suivi	SMEIL			En cours						
		ET-7	Validation de la CLE	SMEIL									
Gestion quantitative de la ressource en eau	Rechercher des ressources alternatives	E1-1	Recherche et optimisation de ressources alternatives	Syndicats AEP, communes, EPCI, industriels, agriculteurs	recherche de nouvelles ressources								
				GT Ressource / CLE	optimiser l'utilisation et la répartition de nouvelles ressources								E1-1
	Réaliser des économies d'eau	E1-2	Etablir un cadre pour la recherche d'économies d'eau (réalisation d'un bilan des consommations)	SMEIL			Réalisée en 2011						E1-1, E1-4, E1-5
		E1-3	Suivi des économies d'eau	SMEIL en collaboration avec : communes, EPCI, CCI, Chambres d'agriculture, syndicats AEP			En cours						E1-4, E1-5
		E1-4	Communiquer, valoriser les économies d'eau	SMEIL			En cours						E1-5, E1-6
		E1-5	Rechercher des économies d'eau potable au sein des collectivités	Communes, EPCI		juil-11	En cours						E1-5
		E1-6	Mettre en place un programme de gestion des réseaux AEP (diagnostics, amélioration des rendements de réseaux ...)	Maîtres d'ouvrage responsables de l'exploitation et de l'entretien des réseaux		juil-12	En réflexion						
		E1-7	Réaliser une cartographie des niveaux de pression au sein des réseaux	Maîtres d'ouvrage responsables de l'exploitation et de l'entretien des réseaux		juil-13	Pas d'informations						
		E1-8	Mettre en place des dispositifs économes au sein des bâtiments sous maîtrise d'ouvrage publique	Maîtres d'ouvrage publics			En cours						E1-6
		E1-9	Economiser l'eau au sein des bâtiments sous maîtrise d'ouvrage privée	Maîtres d'ouvrage privés			pas d'informations						
		E1-10	Mettre en place une tarification de l'eau potable	Collectivités responsables de la distribution d'eau potable			En réflexion						
		E1-11	Récupérer les eaux pluviales	Communes, EPCI (et initiatives d'ordre privé)			peu d'informations						E1-6
	Optimiser la gestion des ressources	E1-12	Actualiser le bilan "besoins-ressources-sécurité" à l'échelle du bassin versant	SMEIL			Réalisée en 2013						E1-1
		E1-13	Objectifs de débit aux points nodaux	so			en réflexion						E1-2, E1-3
		E1-14	Réviser les débits réservés	CLE/Etat		juil-11	Non démarrée						
E1-15		Prendre en compte les capacités de la ressource en eau et des réseaux de distribution dans les projets de développement urbain et les documents d'urbanisme	Communes			pas d'informations						E1-1	
Inondations et gestion des crues	Poursuivre la réduction des risques d'inondations liés à des événements de faibles périodes de retour (10 à 20ans)	E2-1	Cartographier les zones inondables	Etat	juil-10	Réalisée (mais non exhaustive)						E2-2	
		E2-2	Prise en compte du risque d'inondations au sein des documents d'urbanisme (arrêt de l'extension de l'urbanisation en zones inondables)	Communes			En cours						E2-2
		E2-3	Prise en compte des PPRI dans les documents d'urbanisme	Communes			Réalisée						E2-2
		E2-4	Culture du risque (communiquer, informer et sensibiliser la population aux risques d'inondations)	SMEIL et communes soursises aux inondations			En cours						E2-1
		E2-5	Zonage d'assainissement des eaux pluviales	Communes	dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme			En cours					E2-3
		E2-6	Réaliser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales et réguler les eaux pluviales	Communes urbaines et littorales		juil-12	En cours						E2-3
		E2-7	Communiquer sur les techniques alternatives pour une meilleure gestion des eaux pluviales	SMEIL			En projet						
		E2-8	Définir des priorités en terme d'aménagement de l'espace (étude à l'échelle du bassin versant Ellé-Isole-Laïta)	SMEIL		juil-11	Non envisagée dans l'immédiat Programme BREIZH BOCAGE						E2-4
		E2-9	Réaliser des schémas d'aménagement de l'espace	Communes, EPCI ou associations foncières		juil-14	Non envisagée dans l'immédiat Programme BREIZH BOCAGE						E2-4
		E2-10	Reconstituer des talus plantés	Communautés de communes et communes en appui des propriétaires ou locataires des parcelles			Non prévu Programme BREIZH BOCAGE en cours portés Qcom et Synd. du Scorff						E2-4
		E2-11	Inventaire et protection des champs d'expansion de crues	SMEIL	inventaire et cartographie	juil-13	En cours						
				Communes	prise en compte dans les documents d'urbanisme			Pas d'informations					
		E2-12	Etude de faisabilité à la réalisation d'aménagements dits de "ralentissement dynamique de crue"	SMEIL		juil-11	Réalisée						E2-5
E2-13	Réaliser une étude hydrosédimentaire sur l'estuaire	SMEIL			Réalisée						E5-3		

Enjeux	Objectifs	N° de la prescription recommandation	Libellé de la prescription (ou recommandation)	Maîtres d'ouvrage	Délai prévu par le SAGE	Etat d'avancement						REF. Fiche Tableau de Bord						
						Pas d'informations	Non envisagée	Non démarrée	En projet	En cours	Réalisée							
Préservation et gestion des milieux aquatiques	Garantir le bon état "hydromorphologique" et notamment celui du chevelu Préserver le patrimoine biologique et les autres fonctionnalités des zones humides	E3-1	Inventaires des cours d'eau	SMEIL	cahier des charges des inventaires	janv-10	Réalisée								E3-1			
				Communes	réalisation des inventaires	juil-13	En cours											
		E3-2	Prise en compte des inventaires de cours d'eau	Communes	dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme			En cours									E3-1	
		E3-3	Définir des modalités de gestion des cours d'eau	Maîtres d'ouvrage locaux en charge des opérations d'entretien et de restauration des cours d'eau : communautés de communes...			En cours										E3-2	
		E3-4	Optimiser et étendre les instruments de gestion des cours d'eau	SMEIL et maîtres d'ouvrage locaux compétents													E3-2	
		E3-5	Etendre le classement des cours d'eau	Etat			Réalisée											
		E3-6	Inventaires des zones humides	SMEIL	cahier des charges des inventaires	janv-10	Réalisée											
				Communes	réalisation des inventaires	juil-12	Réalisée											
		E3-7	Réaliser conjointement les inventaires de zones humides et de cours d'eau	Communes														
		E3-8	Prise en compte des inventaires des zones humides	Communes	dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme			En cours									E3-3	
		E3-9	Protéger les zones humides connues	so													E3-4	
		E3-10	Compenser la destruction des zones humides	Maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement													E3-4	
		E3-11	Mise en œuvre des procédures Natura 2000	SMEIL	désignation des opérateurs Natura 2000 pour les sites "Est des Montagnes Noires" et "Rivière Elé" constitution des comités de pilotage	juil-10	Réalisée											
				Comités de pilotage - "Lorient Agglomération" et "Roi Morvan Communauté"		réalisation des DOCOB "Rivière Laita, pointe Talus, étangs du Loc'h et de Lannédec" et "Rivière Elé"	juillet 2010 : "Rivière Laita" juillet 2012 : "Rivière Elé"	Réalisée										E3-4
				Comités de pilotage - "Est des Montagnes Noires"		réalisation du DOCOB "Est des Montagnes Noires"	juil-12	En cours										
E3-12	Définir des modalités de gestion des zones humides	Comités de pilotage Natura 2000		Zones Humides sur un site N2000		En cours									E3-4			
		SMEIL		Zones Humides dites "locales"		En cours												
E3-13	Optimiser les instruments de gestion des zones humides	SMEIL et maîtres d'ouvrage locaux compétents													E3-4			
E3-14	Inventorier les plans d'eau	SMEIL			En projet													
E3-15	Création de plans d'eau encadrée	so																
Qualité des eaux	Garantir/maintenir le bon état physico-chimique et chimique des eaux de surface et souterraines	E4-1	Objectifs de qualité du bon état et de non dégradation	so											E3-5, E4-1, E4-2			
		E4-2	Mettre en place un suivi des produits phytosanitaires dans les eaux de surface	SMEIL			Suivi en cours (mis en place en 2011)								E4-2b			
		E4-3	Mettre en place un suivi des produits phytosanitaires dans les eaux souterraines (étude-bilan)	SMEIL			En cours								E4-2c			
		E4-4	Plans de désherbage et formation des agents communaux	Communes (et SMEIL pour l'organisation de formations)		juil-12	En cours									E4-3		
	E4-5	Restaurer la qualité physico-chimique et écologique du Doudu pour atteindre le bon état	Maîtres d'ouvrage publics															
			SMEIL	réalisation d'un guide à l'usage des collectivités		Non démarrée												
			SMEIL			En cours											E4-5	
			Gestionnaires d'infrastructures			En cours												E4-6
E4-8	Mettre en œuvre des opérations de bassin versant	SMEIL			En projet													
Estuaire	Satisfaire l'objectif de classement B pour les zones de production conchylicole Améliorer les connaissances du fonctionnement estuarien et de ses rôles	E5-1	Objectif de classement "B" des zones de production conchylicole	so			<i>réalisé, à maintenir</i>								E5-1c			
		E5-2	Mise en place d'un suivi et diagnostic de l'origine des contaminations bactériologiques	SMEIL (voire collectivités ou autres maîtres d'ouvrage compétents)			Suivi en cours (mis en place en 2011)									E5-1a		
		E5-3	Sensibiliser les administrés aux bonnes pratiques concernant l'assainissement	Collectivités compétentes en assainissement			<i>pas d'informations</i>											
		E5-4	Maîtrise hydraulique des réseaux d'assainissement par temps de pluie	Gestionnaires de réseaux de collecte des eaux usées des communes de Clohars Carnoët, Guidel, Quimperlé et des membres du SITER			En cours											
		E5-5	Fiabilisation des réseaux de collecte des eaux usées par temps de pluie sur les communes littorales	Gestionnaires de réseaux de collecte des eaux usées des communes de Clohars Carnoët, Guidel, Quimperlé et membres du SITER			En cours											
		E5-6	Contrôle et mise en conformité des branchements d'eaux usées	Collectivités compétentes et/ou gestionnaires de leurs réseaux			En cours											
		E5-7	Diagnostic et mise en conformité "des points noirs" de l'ANC	SPANC		juillet 2013 : mise en conformité	En cours									E5-2		
		E5-8	Améliorer la collecte des eaux usées portuaires	Gestionnaires des infrastructures portuaires			Aménagement du port de Guidel											
		E5-9	Gestion des eaux pluviales (SDEP avec un volet qualitatif)	Communes urbaines et littorales		juil-12	En cours									E2-3		
		E5-10	Etudes pour améliorer la connaissance du fonctionnement de l'estuaire	SMEIL			Diagnostic finalisé en juillet 2015											

	Non démarrée
	En projet
	En cours
	Réalisée

	Etat d'avancement non mesurable
	Non envisagée dans l'immédiat
	Pas d'information
	Sans objet

so

BILAN DES JOURNEES D'ECHANGES – FORMATION SUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES



Formation « Gestion des terrains sportifs engazonnés pour tendre vers le zéro phyto »

Date	13 octobre 2016, de 9h à 17h
Organisateur	SMEIL
Formateur	Proxalys Environnement – FREDON, Gérard ANGOUJARD
Participants	24 (19 agents et 5 élus)

Avec les cimetières, les terrains sportifs représentent les secteurs problématiques pour les collectivités souhaitant aller vers le « zéro phyto ».

Organisée sur une journée complète à Meslan, cette formation dispensée par Gérard ANGOUJARD, Directeur de la FREDON Bretagne et de Proxalys Environnement, a été très dense et technique, pour apporter toutes les clés utiles aux agents et élus dans le pilotage de la planification et de la gestion de ces terrains.

Principalement consacrées à la pratique du football, les pelouses engazonnées des espaces sportifs communaux sont soumises à un usage intensif tout au long de l'année, y compris dans des conditions climatiques parfois limites (pluies hivernales notamment). Dans le même temps, elles font l'objet d'exigences, réelles ou supposées, de la part des usagers. De ce fait, et parce qu'il s'agit finalement pour les jardiniers communaux de réaliser une monoculture de gazon avec souvent peu de moyen, les pelouses sportives nécessitent un soin particulier, comprenant notamment une lutte spécifique contre les plantes indésirables.

Les désherbants sélectifs sont longtemps apparus comme incontournables. Mais la toxicité réelle des molécules employées et le risque qui pèse sur la santé des usagers (souvent très jeunes) comme pour les gestionnaires utilisateurs de produits, sans oublier la dégradation des milieux aquatiques qui s'en suit (les terrains sont très souvent drainés), conduit de nombreuses communes à essayer de réduire leur usage, voire de s'en passer.

Pour familiariser les participants avec les principes agronomiques qui régissent la maintenance des pelouses sportives et les opérations mécaniques qui en découlent, le programme a abordé les grandes étapes suivantes :

1. Bien connaître la construction de son terrain : conception, types de drainage...
2. Bien connaître son sol : analyse granulométrique...
3. Savoir identifier les problèmes et connaître les facteurs favorables,
4. Savoir diagnostiquer le sol de son terrain : profil pédologique (auscultation), analyse de terre (prise de sang),
5. Pour choisir les bonnes interventions : opérations mécaniques et outils existants, espèces et variétés de gazon...

Gérard ANGOUJARD a relié cet ensemble de connaissances à des pratiques d'entretien à décliner tout au long de l'année. Certes, le temps à y consacrer et les moyens techniques pour

Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta
1 rue Andreï Sakharov CS 20245 29394 Quimperlé Cedex
☎ 02 98 09 00 46 – smeil@quimperle-co.bzh

assurer un entretien optimal peuvent décourager les plus petites communes, qui font face à de réelles difficultés budgétaires.



De nombreux concepts étudiés en salle



Une illustration pratique sur le terrain



Profil de sol et identification du type de drainage en place

Quelques actions incontournables peuvent produire des effets très bénéfiques à moindre coût :

- **Tondre plus haut** (4-5 cm),
- **Reboucher les tacles en début de semaine** après les matchs du week-end,
- **Eviter de rouler le terrain**, car la compaction est la principale source de problème (développement de mousses et d'adventices, maladies...),
- **Faire réaliser une analyse de sol tous les 3 à 5 ans** (autour de 100 euros) : les principaux critères de compréhension ont été étudiés pour former les agents à décrypter ces analyses pour définir les actions à mettre en place,
- **Adapter et fractionner les apports de fertilisants**,
- **Apporter de la graine** dans les zones dégarnies, même pendant la saison de jeu.

En complément de ces actions simples, il est recommandé d'aérer le terrain grâce au passage tous les quinze jours ou tous les mois (sauf les deux mois d'hiver et deux mois d'été). Peu coûteux et efficaces, les aérateurs à dent ou à louchet peuvent être achetés à plusieurs communes pour une utilisation mutualisée.

Après la tondeuse et l'aérateur, le **peigne à gazon** représente un autre outil indispensable.

Pour Gérard ANGOUJARD, un concept clé avec 3 critères indissociables :
Avoir un gazon dense, vigoureux et résistant à l'arrachement !

Une formation très riche et appréciée des participants : ceux-ci partent normalement plus armés pour aborder cette gestion spécifique.



Journée d'échanges-formation Entretien des cimetières

Date	6 septembre 2016, de 9h à 17h
Organisateur	SMEIL
Formateur	Proxalys Environnement, Eric BAZILE
Participants	47 (36 agents et 11 élus)

Objectifs :

- Echanger sur les pratiques et les aménagements possibles dans les cimetières afin de limiter ou supprimer complètement l'usage des pesticides
- Découvrir un panel de solutions alternatives et permettre à chaque commune de définir la meilleure stratégie en fonction des caractéristiques propres de leurs cimetières, d'un point de vue organisationnel, technique et paysager.

Sous la forme d'un circuit « découverte » sur le territoire du SMEIL et aux alentours, 3 communes engagées dans la mise en œuvre du « zéro phyto » et dans la modification de leurs pratiques dans les cimetières ont accueilli les 47 participants, élus et agents :

- Pont-Scorff
- Quimperlé
- Concarneau

1. Cimetière de Pont-Scorff



A Pont-Scorff, le cimetière en « zéro-phyto » se distingue par une partie historique et une extension plus récente, aménagée depuis 2006-2007.

En 2011, la commune a fait le choix de la végétalisation de son ancien cimetière avec des allées carrossables en mélange terre-pierre (15/20cm) engazonnées. La durée d'entretien (tonte, passage de la souffleuse et du rotofil, réalisés de préférence par temps sec), a ainsi été réduite à 3 jours par passage, contre 1 semaine auparavant (4 agents dédiés aux espaces verts sur la commune).

Le nouveau cimetière, quant à lui, a fait l'objet d'un aménagement paysager avec des allées ensablées, des haies champêtres, des talus et inter-tombes végétalisés et un jardin du souvenir. Son entretien est effectué avec une tondeuse de type mulching (15 passages par an environ) et l'utilisation de techniques alternatives, en particulier le thermique infrarouge avec plaque céramique sur les allées.

Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta

1 rue Andreï Sakharov CS 20245 29394 Quimperlé Cedex

☎ 02 98 09 00 46 – smeil@quimperle-co.bzh

2. Cimetière de St David à Quimperlé



La commune de Quimperlé est engagée depuis 2015 dans une démarche progressive de modification de ses pratiques d'entretien sur son cimetière et de suppression de l'usage des pesticides : programmation sur 4 ans, 3000€ prévu chaque année (hors temps en régie, sachant que quasiment tout est réalisé en interne à budget constant). Ici, les allées principales sont en majorité imperméabilisées.

Lors de cette première année de gestion différenciée, plusieurs essais ont été conduits par les services techniques dans la partie ancienne :

- Mise en place de sédum (plante grasse rase) sur plusieurs espaces inter-tombes (en micro-motte) ;
- Mise en place d'érigéron et de gazon fleuri en pied de mur.

L'érigéron et le sédum (cultivé dans les serres de la commune) ont donné de bons résultats, l'été trop sec n'ayant pas favorisé le bon développement du gazon fleuri. Ce dernier essai sera à reproduire sous une autre forme (plus grosse densité de semis, exposition différente...).

En parallèle, pour une meilleure appropriation de la démarche par la population, la commune a installé des panneaux d'information et communiqué le plus largement possible.

En un an, le temps imparti pour le traitement phytosanitaire est passé d'un jour et demi par passage à 5/6 agents à seulement une demi-journée.

3. Cimetière de Beuzec Conq à Concarneau



A Concarneau, tous les cimetières font désormais l'objet d'un entretien sans pesticide.

Un partenariat étroit entre les services techniques et un fabricant de matériel alternatif, Avril Industries (basé à Ploemeur) a permis de développer un outil spécifique pour le désherbage des allées principales et secondaires gravillonnées : le stab-net 70 (outil à disques, consommation 3l/jr, utilisation une fois par mois sur une 1 journée pour les allées principales et secondaires à Beuzec Conq). Cet appareil (5 à 8 000€) est accroché à un porte-outils (10 à 12 000 € d'investissement pour l'ensemble).

D'autres techniques alternatives sont également employées : le pousse-pousse sur les allées les moins larges et les inter-tombes ainsi que le thermique à flamme.

Une partie du cimetière de Beuzec Conq est également végétalisée avec du gazon fleuri (fauché tous les 2 ans, en alternance printemps, année N puis automne, année N+2) et du sédum (en plaque) en inter-tombe et sur des concessions libres.

Dans le jardin du souvenir, des dalles en béton ont été privilégiées pour limiter le développement d'espèces indésirables et faciliter l'entretien.

En fin de journée, tout le monde s'est retrouvé en salle pour faire le bilan des visites et dégager les pistes les plus efficaces et simples à mettre en œuvre.

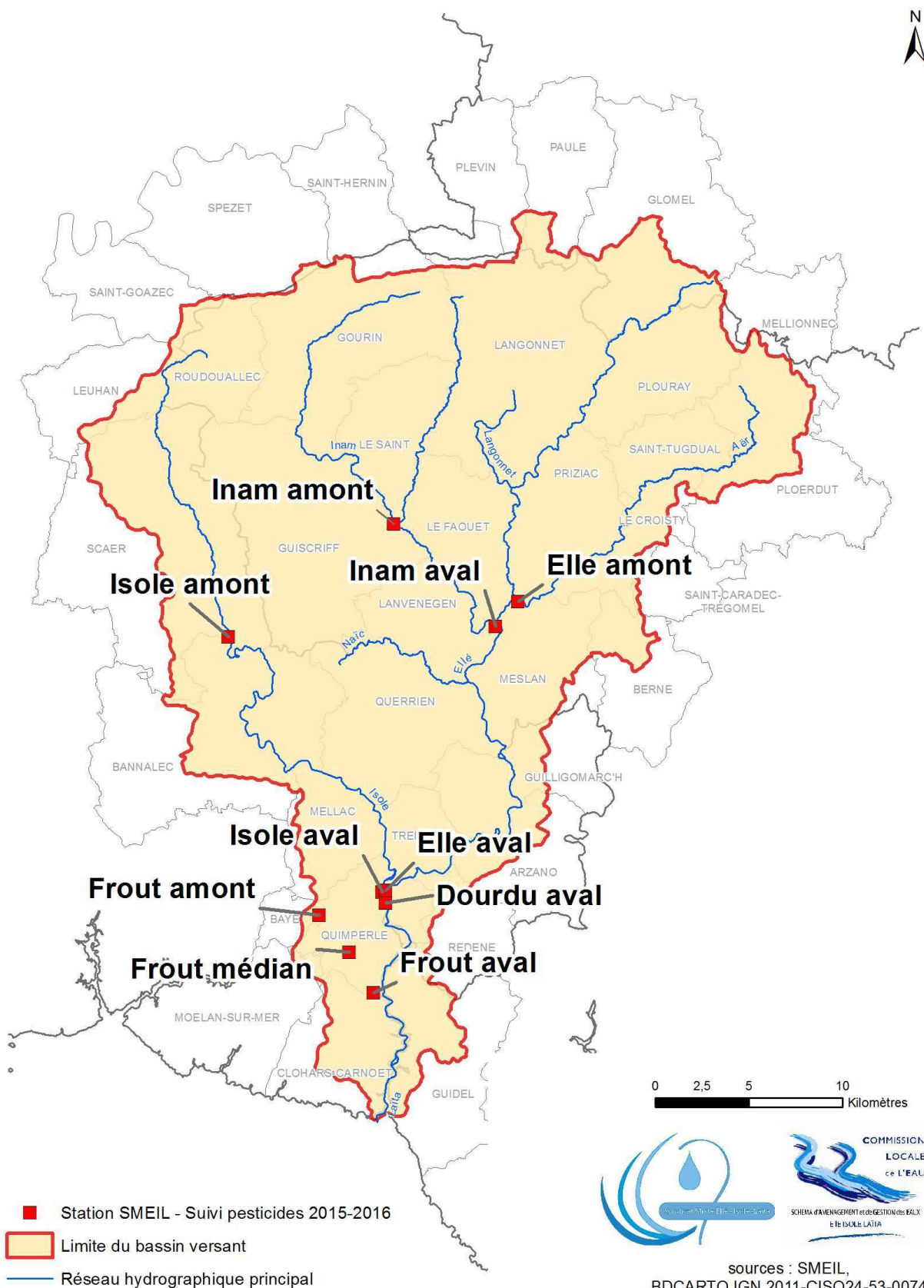
Cette journée a produit des échanges très riches et appréciés, entre élus et agents, tout en donnant des pistes d'action à chacun et en montrant des approches variées quant aux stratégies mises en place. Cette journée a permis de balayer un large champ de possibilités, qui restent à définir et à adapter selon les spécificités de chaque cimetière.

Syndicat Mixte Ellé Isolé Laïta

1 rue Andreï Sakharov CS 20245 29394 Quimperlé Cedex

☎ 02 98 09 00 46 – smeil@quimperle-co.bzh

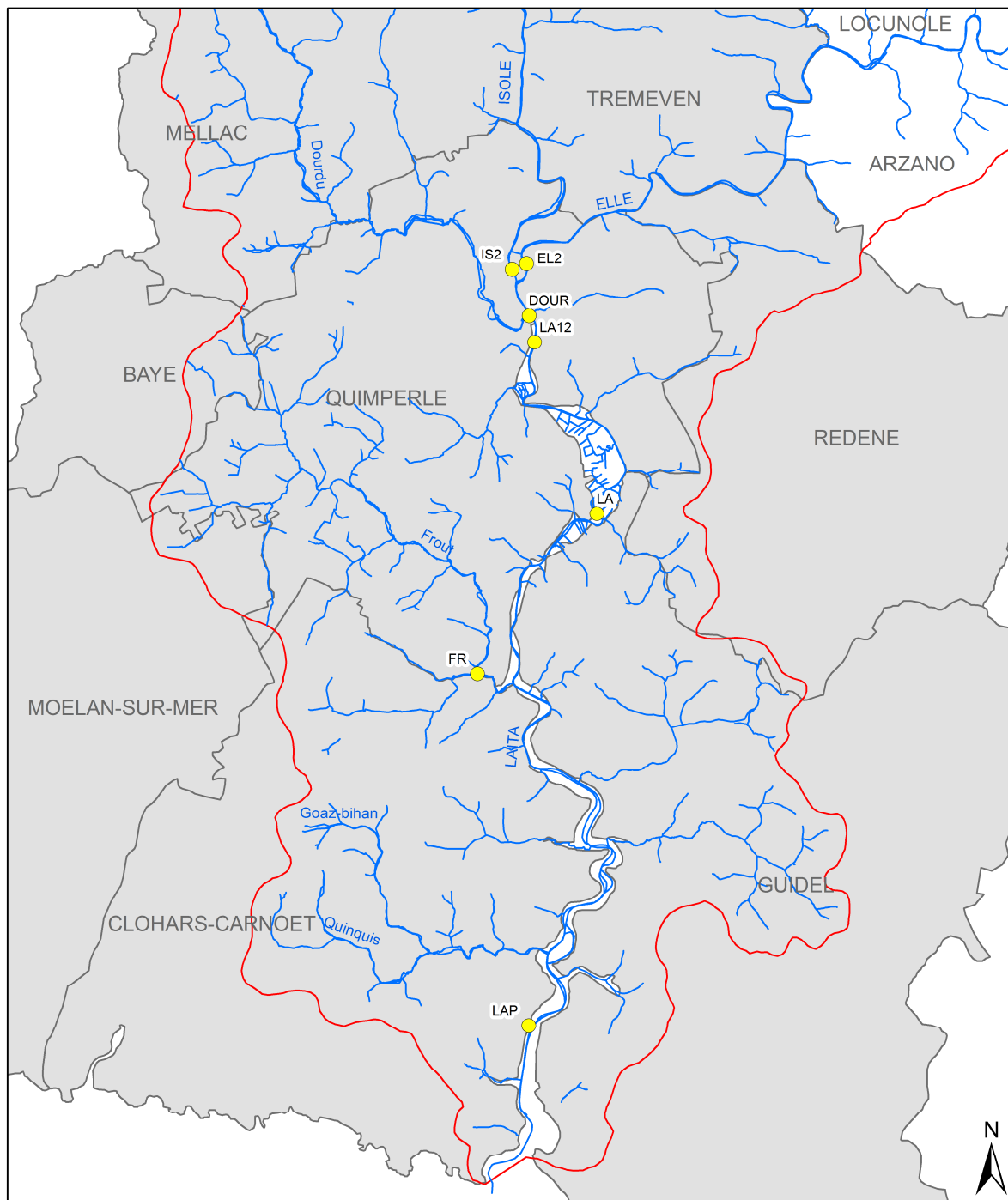
LOCALISATION DES STATIONS 2016 DU RESEAU DE SUIVI « PESTICIDES » DU SMEIL



Chemin: Z:\Sauvegarde_portable\SIG\CARTO\ENJEU_5\SIG_bacteriol\Cartes\cartes\E4_station_phyto_2015_2016_SMEIL_portrai.mxd

Date: 22/02/2016

LOCALISATION DES STATIONS 2016 DU RESEAU DE SUIVI « BACTERIOLOGIE » DU SMEIL



LEGENDE

- Stations SMEIL - 2015-2016
- Réseau hydrographique
- Périmètre du SAGE Ellé-Isolé-Laïta
- Communes situées sur l'estuaire de la Laïta

0 420 840 1 680 2 520 3 360 Mètres



Source : COCOPAQ, SMEIL
BD CARTO IGN 2012-DINO-1-39-0074